

Bibliothèque nationale du Canada

Budget des dépenses 1999–2000

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

Ministre du Patrimoine canadien

[page vierge]

Table des matières

SECTION I : MESSAGES	4
A. Message de la ministre	4
B. Message de l'Administrateur général	5
C. Déclaration de la direction	7
SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	8
A. Mandat, rôles et responsabilités	8
B. Objectif	8
C. Contexte opérationnel	9
Défis	12
D. Plan de dépenses	15
SECTION III : PLANS, PRIORITÉS ET STRATÉGIES	16
A. Résumé des priorités et des résultats escomptés	16
B. Plans des secteurs d'activité	18
1. Collections Canadiana et services d'accès	18
Dépenses prévues	18
Objectif	18
Facteurs externes influant sur le secteur d'activité	19
Plans et stratégies clés	21
2. Réseautage de bibliothèque	27
Dépenses prévues	27
Objectif	27
Facteurs externes influant sur le secteur d'activité	29
Plans et stratégies clés	30
3. Administration de la Bibliothèque et des directions	34
Dépenses prévues	34
Objectif	34
Facteurs externes influant sur le secteur d'activité	35
Plans et stratégies clés	36
Initiatives portant sur l'an 2000	38
Initiatives de réglementation	39
SECTION IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	41

Section I : Messages

A. Message de la ministre

L'objectif fondamental de la Bibliothèque nationale du Canada est de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de se connaître et de connaître leurs pays par le biais du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales de l'information.

Le travail des organismes du portefeuille du Patrimoine canadien consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il vise notamment à favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada; à encourager la participation et la contribution à la vie de notre société; à assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs; et à protéger notre patrimoine. Je suis fière de l'excellent travail des femmes et des hommes à l'emploi de la Bibliothèque nationale du Canada et du rôle qu'ils jouent dans l'édification d'un meilleur pays.

B. Message de l'Administrateur général

Le Rapport sur les projets et les priorités 1999/2000 franchit le seuil du prochain millénaire, et la Bibliothèque nationale, nos clients et nos autres intervenants se voient devant de nombreuses possibilités et de nombreux défis.

Les bibliothèques et leurs usagers attendent les avantages à venir des ressources en information qui sont de plus en plus rendues accessibles sous forme électronique, et des progrès dans le domaine de la technologie -- tels que l'Internet, les ordinateurs personnels multimédias, et la télécommunication sans fil -- qui ont le potentiel de faciliter l'accès à l'information et d'élargir l'éventail de l'information disponible. La Bibliothèque nationale s'est engagée à utiliser de manière efficace et innovatrice les technologies de l'information pour appuyer ses mécanismes de livraison de services traditionnels, afin de s'assurer que le public canadien ait accès de manière universelle, équitable et à prix abordable aux publications sous forme électronique, que ce soit par l'entremise des collections de la Bibliothèque nationale ou par l'entremise d'un réseau de bibliothèques canadien et international.

Au fur et à mesure que l'accès à l'information numérique augmente, les Canadiens vont aussi continuer d'acquérir et d'opter pour des documents publiés sous forme traditionnelle, imprimée ou audiovisuelle. La Bibliothèque nationale a, dans ses collections, plus de 16 millions d'articles sur ces supports tangibles, et ces collections continuent de grandir à un rythme de plus de un demi-million d'articles par année. Afin de préserver la collection principale du patrimoine canadien de l'édition pour les prochaines générations de Canadiens, c'est une priorité urgente de la Bibliothèque nationale d'obtenir de locaux qui offrira l'espace nécessaire, dans des installations ayant l'environnement adéquat pour tous les articles des collections de la Bibliothèque.

En plus de ses rôles de service et d'intendance des collections, la Bibliothèque nationale participe activement aux discussions des questions de politique publique qui touchent les bibliothèques canadiennes et leurs usagers. Les priorités dans ce domaine incluent la réforme des droits d'auteur, l'accès à l'information et la création et l'accès au contenu canadien sous forme numérique. La Bibliothèque s'engage à assumer ses responsabilités et à donner aux Canadiens un meilleur accès aux sources d'information du gouvernement du Canada. Elle prend les devants afin de s'assurer que les publications des ministères fédéraux, et les collections tenues par les bibliothèques des ministères fédéraux et par les organismes culturels, sont ordonnées et sont en mesure de répondre au besoin d'information des Canadiens.

Avec l'aide de nos employés dévoués et expérimentés, avec notre collection de classe mondiale de publications canadiennes, et notre documentation en études canadiennes, et avec le leadership dont nous faisons preuve pour ce qui est de la mise en place de la technologie pour soutenir nos services de bibliothèque et de l'information, la Bibliothèque nationale du Canada est prête à aider les Canadiens à faire appel à leur patrimoine commun, et à développer pleinement leur potentiel grâce à l'accès aux sources d'information de notre pays et du monde.

L'Administrateur général
de la Bibliothèque nationale,

Marianne Scott

C. Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 1999–2000

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 1999–2000 (RPP) de la

Bibliothèque nationale du Canada

Au meilleur de ma connaissance, et sous réserve des observations ci-dessous, les renseignements :

- Décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats clés escomptés du Ministère.
- Sont conformes aux principes de bonne information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Budget des dépenses 1999–2000 : Rapport sur les plans et les priorités*.
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents du Ministère.

Je suis satisfait(e) des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées aux fins de la production du RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____

Date : _____

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

La Bibliothèque nationale a été créée par une loi du Parlement en 1953. L'Administrateur général de la Bibliothèque nationale relève du Parlement par le biais du ministre de Patrimoine canadien et, en vertu de la loi, détient l'autorité :

- D'élaborer, de conserver des collections et de les rendre accessibles dans le but de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes;
- De créer et de maintenir une base de données nationale de mise en commun des ressources énumérant les fonds des bibliothèques canadiennes;
- De compiler et de publier la bibliographie nationale;
- De coordonner les services des bibliothèques du gouvernement fédéral;
- De transférer et de se départir des documents de bibliothèque en surplus provenant d'autres ministères fédéraux;
- De prendre des ententes concernant des services de bibliothèque avec d'autres établissements.

La *Loi sur la Bibliothèque nationale* exige également que les éditeurs canadiens remettent en dépôt légal à la Bibliothèque nationale des exemplaires de nouvelles publications, y compris des livres, des périodiques, des enregistrements sonores, des bandes vidéo, des microformes et des cédéroms.

B. Objectif

L'objectif du programme de la Bibliothèque nationale du Canada est de :

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et de fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information.

La Bibliothèque nationale est le seul établissement au Canada chargé de la collecte et de la conservation à grande échelle des documents publiés qui marquent et reflètent notre développement en tant que nation. En offrant l'accès à la richesse de notre patrimoine de l'édition et en favorisant la prise de conscience à l'égard de cette dernière, la Bibliothèque nationale du Canada joue un rôle de premier plan dans le développement d'un pays.

En qualité de chef de file dans la collectivité des bibliothèques canadiennes, la Bibliothèque nationale joue un rôle essentiel pour ce qui est de faciliter l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information afin que les Canadien(ne)s puissent exploiter ces ressources pour le développement personnel, social et économique. La Bibliothèque nationale est le carrefour d'un vaste réseau de bibliothèques au Canada et à l'étranger, lequel facilite l'accès universel et équitable à l'information pour tous les secteurs du public canadien. En qualité de chef de file dans la mise en pratique de nouvelles technologies pour les bibliothèques et leurs clients et en qualité d'intervenant principal dans le développement et la coordination des réseaux d'information, la Bibliothèque nationale collabore avec d'autres bibliothèques, fournisseurs d'information et de systèmes dans le but de transformer les promesses de l'autoroute de l'information en avantages tangibles pour les Canadien(ne)s.

Objectifs stratégiques de la Bibliothèque :

- * Mettre sur pied une ressource nationale importante pour l'étude et l'augmentation de la valeur du patrimoine culturel du Canada et son évolution en tant que nation.
- * Déployer des qualités de chef dans le réseautage des bibliothèques, au Canada et à l'échelle internationale, afin de répondre aux besoins en informations des Canadien(ne)s.
- * Agir en qualité de défenseur de l'accès équitable à l'information pour les Canadien(ne)s.
- * Déployer des qualités de chef dans la coordination des services de bibliothèque et d'information au sein du gouvernement fédéral.

C. Contexte opérationnel

Position au sein du gouvernement : La Bibliothèque nationale du Canada est l'un des six organismes ministériels faisant partie du portefeuille de Patrimoine canadien, les cinq autres étant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada et la Condition féminine Canada. Le travail de la Bibliothèque nationale, joint au patrimoine de l'édition du Canada, contribue à l'atteinte de l'objectif du portefeuille, soit préserver la souveraineté culturelle du Canada et promouvoir l'identité canadienne.

Partenaires dans la prestation des services : En plus de partager des services de soutien administratif communs, la Bibliothèque nationale travaille en étroite collaboration avec les **Archives nationales du Canada** par le biais d'un comité des acquisitions mixte afin d'assurer l'intégralité des services tout en évitant la redondance dans la collecte du patrimoine documentaire du pays. De plus, la Bibliothèque et les Archives offrent conjointement des services de référence aux clients, lesquels s'adressent souvent aux personnes-ressources de ces deux établissements pour obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Afin de rendre ses collections plus accessibles aux Canadien(ne)s, la Bibliothèque nationale a entrepris bon nombre de projets de numérisation sous l'égide du Programme des collections numérisées de Rescol d'**Industrie Canada**. La Bibliothèque entretient également depuis longtemps des rapports avec **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** dans le cadre du Programme des services de dépôt, lequel veille à ce que les bibliothèques publiques et universitaires canadiennes importantes, de même que les centres d'études canadiennes à l'étranger, soient dotées des collections intégrales des publications du Gouvernement du Canada.

La Bibliothèque collabore avec d'autres organismes culturels du gouvernement fédéral à la coordination de l'acquisition, de la préservation et de la promotion auprès du public des documents culturels du Canada. Voici des exemples de certains arrangements :

- ◆ l'arrangement avec la **Bibliothèque du Parlement** afin de transférer à la Bibliothèque nationale tous les documents qui sont en surplus pour les besoins de la Bibliothèque du Parlement, donnant ainsi à la Bibliothèque nationale le premier choix des documents qu'elle souhaite conserver pour la collection nationale du patrimoine de l'édition du Canada. La Bibliothèque nationale et la Bibliothèque du Parlement participent également conjointement à l'établissement d'ententes internationales au sujet des acquisitions de publications tenues par des organismes internationaux (tels que l'Organisation des Nations Unies) et des gouvernements étrangers.
- ◆ le Comité de sélection des livres d'artiste, lequel est formé de membres du personnel de la Bibliothèque nationale et du **Musée des beaux-arts du Canada**, qui examine et approuve l'achat de livres d'artiste précieux produits par des artistes canadiens par la Bibliothèque. Par le partage du savoir-faire de la Bibliothèque dans le domaine de l'édition canadienne et des connaissances de l'art canadien du Musée, on veille à ce que la qualité soit le facteur principal dans la décision d'acquérir des publications et que la duplication de publications dans la collecte soit évitée entre les deux établissements (dans certains cas, le Musée des beaux-arts fera l'acquisition de documents jugés comme des œuvres d'art plutôt que des "livres" selon le Comité de sélection).
- ◆ un accord signé entre la Bibliothèque nationale et le **Musée canadien des civilisations**, en vertu duquel la Bibliothèque transférera au Musée la responsabilité de la conservation de tous les artefacts (tels que les instruments de musique, les costumes de scène, etc.) accompagnant les collections des fonds d'archives que la Bibliothèque acquiert de musiciens canadiens. Ces artefacts demeurent disponibles à la Bibliothèque nationale aux fins de la recherche et des expositions.

- ◆ la réception, à la Bibliothèque, d'exemplaires d'ouvrages traduits d'auteurs canadiens publiés à l'étranger et rédigés dans des langues autres que l'anglais et le français grâce au financement du programme de Subventions à la traduction en langue étrangère du **Conseil des arts du Canada**. Des exemplaires de ces ouvrages sont ajoutés à la collection de la Bibliothèque nationale et acheminés, par le biais du programme d'échange de la Bibliothèque, aux centres d'études canadiennes d'autres pays.
- ◆ l'acquisition et le catalogage de toutes les bandes vidéo produites par l'**Office national du film du Canada**.

Intervenants et clients : Dans ses rapports avec un grand nombre de clients et de groupes de partenaires, la Bibliothèque nationale joue bon nombre de rôles, dont celui de fournisseur de renseignements et de services, de chef de file de la collectivité, de coordonnateur et de catalyseur de l'action sur des questions de politique publique d'intérêt commun. Les principaux clients et intervenants de la Bibliothèque englobent notamment :

- ⇒ des **chercheurs** canadiens de tous les horizons engagés dans l'étude des sujets canadiens à des fins personnelles, professionnelles, d'enseignement ou d'ordre politique;
- ⇒ des **bibliothèques** canadiennes de tous genres, de même que des collectivités, des établissements et des entreprises qu'elles desservent;
- ⇒ des **éditeurs** et des **producteurs** canadiens de livres, d'enregistrements sonores, de bandes vidéo et d'œuvres multimédias ainsi que des **écrivains**, des **musiciens** et des **artistes** dont les œuvres sont présentées dans les produits culturels canadiens;
- ⇒ la **collectivité internationale des érudits** et des chercheurs dont les intérêts se rapportent aux études canadiennes;
- ⇒ le **monde de l'enseignement** du Canada, notamment des universités, collèges et organismes communautaires, dont la Fédération canadienne des sciences humaines et sociales;
- ⇒ la **collectivité des bibliothèques et des services d'information** plus étendue, dont les organismes comme la Canadian Library Association, l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, l'Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien, l'Alliance des bibliothèques, Archives et gestion des documents et l'Institut national canadien pour les aveugles;
- ⇒ des **bibliothèques nationales** d'autres pays et la **collectivité internationale des bibliothèques** par des tribunes telles que la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques et par le biais de programmes de stage offerts par certains organismes, tels que la Open Information Society;
- ⇒ les créateurs et les utilisateurs de sources d'information publiées par le **Gouvernement du Canada**;

⇒ des activistes en matière d'information et des organismes au Canada et à l'étranger qui se consacrent à l'amélioration de l'accès public aux ressources d'information, tant au niveau national qu'international.

Défis

1. *Gestion de l'information numérique*

Création et distribution

La Bibliothèque nationale du Canada, à l'instar de toutes les bibliothèques de notre époque d'économie fondée sur la connaissance, fait face à la nécessité de recueillir un nombre rapidement croissant d'information présentée sous forme numérique et de fournir l'accès à celle-ci. Cette information est transmise au moyen de l'édition et de la conversion de documents de bibliothèque à partir des moyens traditionnels en format numérique. L'utilisation accrue des médias numériques se déroule dans un contexte de croissance soutenue de l'édition dans des formats traditionnels, tels que les imprimés, les enregistrements sonores et les microfiches, de sorte que les bibliothèques ne puissent compter sur une réduction de la charge de travail dans les fonctions établies pour rendre des ressources disponibles afin de composer avec des documents numériques.

Accès

Maintenir la prestation à long terme de l'accès public à un large éventail de documents, tant canadiens qu'internationaux, par le biais d'un système convivial et accessible de services de bibliothèque distribué dans tout le pays est une préoccupation importante de la Bibliothèque nationale. L'une des priorités stratégiques de la Bibliothèque est de veiller à ce que les citoyens du Canada aient un accès équitable, universel et abordable aux ressources d'information de la nation, dont celles sous forme numérique. La Bibliothèque nationale est convaincue que l'accès aux importantes ressources d'information numériques pour les Canadien(ne)s est un rôle légitime des bibliothèques publiques et scolaires du Canada et qui peut être rempli par ces bibliothèques et ce, de façon efficace.

L'authentification et la validation des publications électroniques souvent transitoires représentent des défis importants, puisque les bibliothèques cherchent à acquérir ces documents et à les rendre accessibles. Il est urgent que les bibliothèques fournissent à leurs clients de meilleurs outils de recherche et de meilleurs moyens pour organiser les collections de documents électroniques, tels que les systèmes de numérotation standard. La collectivité de bibliothèques canadiennes continue de se tourner vers la Bibliothèque nationale du Canada afin qu'elle déploie ses qualités de chef de file et coordonne les services dans ce domaine.

Conservation

La prolifération et la désuétude rapide des formats de documents numériques présentent un défi particulier aux bibliothèques étant donné qu'elles s'efforcent de conserver, à des fins d'accès futur, l'héritage des publications électroniques et des documents numériques de bibliothèque. Les créateurs et les utilisateurs des publications officielles, par exemple, se préoccupent de la conservation à long terme des notices d'édition du gouvernement sous forme de documents électroniques qui, souvent, existent dans un format transitoire et non normalisé. Les bibliothèques canadiennes attendent à ce que la Bibliothèque nationale crée une base de données nationale contenant des publications électroniques archivées. Les répercussions des coûts et des services relatifs à la mise sur pied d'un établissement destiné à l'entreposage à long terme et permettant l'accès aux documents sont des questions présentement à l'étude.

De plus, il existe dans certains milieux une perception voulant que la numérisation des documents de bibliothèque rend les techniques de conservation traditionnelles non nécessaires. À partir de son expérience au cours des dernières années avec les formats numériques, la Bibliothèque nationale croit que la numérisation est principalement un moyen d'accès et, pour ce qui est de la conservation à long terme des collections de bibliothèque, les techniques éprouvées, telles que le microfilmage, continueront d'être nécessaires. Une fois de plus, il s'agit de trouver un équilibre approprié entre les formats numériques et papiers, d'une façon pouvant répondre le plus efficacement possible aux besoins en informations des clients des bibliothèques canadiennes.

2. *Améliorer l'accès aux renseignements relatifs au gouvernement*

Les citoyennes et les citoyens du Canada demandent un gouvernement plus ouvert et s'attendent à ce qu'il le devienne. Les Canadien(ne)s ayant besoin d'accéder aux renseignements relatifs au gouvernement demandent une meilleure organisation et une meilleure livraison des publications officielles, notamment celles qui sont maintenant offertes sous forme électronique. À titre d'organisme gouvernemental ayant pour mandat et vocation d'organiser et de préserver le patrimoine de l'édition du Canada et d'y permettre l'accès, la Bibliothèque nationale s'attend à ce que le défi d'assurer aux citoyennes et aux citoyens du Canada un accès efficace aux publications officielles en tant que priorité principale.

3. *Assurer la disponibilité du contenu canadien*

Le gouvernement du Canada est grandement préoccupé par le manque de contenu canadien et particulièrement le manque de contenu français dans Internet. En travaillant avec des établissements partenaires du portefeuille de Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale cherche à veiller à ce que les Canadien(ne)s aient le choix de consulter des documents sous forme numérique à partir des collections contenues dans leurs établissements du patrimoine national. Il est absolument important que les créateurs canadiens de produits culturels sous forme numérique, dont les livres, les revues ainsi que les enregistrements sonores et vidéo, soient assurés que leurs œuvres seront accessibles aux publics canadiens par le biais de leur organisme culturel national.

C'était partiellement en réponse à ces trois dynamiques de l'environnement que le ministre de Patrimoine canadien annonçait, en mars 1998, une consultation avec des intervenants portant sur le rôle futur de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales du Canada dans la société de l'information en évolution. La consultation mettait l'accent sur les contributions que pourraient faire les deux institutions pour améliorer le rôle et les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de gestion de l'information afin d'assurer l'accès au contenu canadien, notamment dans Internet, et de soutenir un meilleur accès aux collections dans tout le pays contribuant à l'infrastructure globale d'information de la nation. La consultation, dirigée par M. John English, Ph.D., de la University of Waterloo, et à laquelle a participé une vaste gamme de représentants des milieux bibliothéconomiques, archivistiques et d'utilisateurs, s'est déroulé à l'été 1998 et le rapport final a été présenté à Patrimoine canadien en janvier 1999.

D. Plan de dépenses

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999*	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes du programme :				
Programme de la Bibliothèque nationale	31 482	30 415	29 970	30 099
<i>Moins</i> : Recettes portées au crédit	0	0	0	0
Dépenses nettes de programme	31 482	30 415	29 970	30 099
<i>Moins</i> : Recettes portées au Trésor	602	568	565	565
<i>Plus</i> : Non budgétaire	0	0	0	0
<i>Plus</i> : Coût des services fournis par d'autres ministères	9 577	8 451	8 449	8 448
Coût net du Ministère	40 457	38 298	37 854	37 982

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant

Section III : Plans, priorités et stratégies

A. Résumé des priorités et des résultats escomptés

La Bibliothèque nationale du Canada a défini, en tant que ses engagements envers les Canadien(ne)s qu'elle sert, les résultats clés de son programme suivants :

<i>Pour fournir aux Canadiennes et aux Canadiens :</i>	<i>Qui se manifeste par :</i>
<ul style="list-style-type: none"> ◆ une ressource nationale importante pour l'étude et l'augmentation de la valeur du patrimoine culturel du Canada et son évolution en tant que nation 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ une vaste collection de documents Canadiana publiés, afin de veiller à ce que les Canadien(ne)s connaissent leur patrimoine ▪ la conservation de documents Canadiana publiés, afin d'assurer aux Canadien(ne)s la disponibilité future à leur patrimoine d'édition ▪ les services de référence et d'aide à la recherche disponibles selon les besoins des utilisateurs ▪ services d'information opportuns et équitables dans les deux langues officielles ▪ expositions et événements publics, pour donner aux Canadien(ne)s l'occasion de connaître leur patrimoine littéraire, musical et historique et d'approfondir leurs connaissances à ce sujet
<ul style="list-style-type: none"> ◆ accès aux Canadien(ne)s aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information ◆ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accès universel et équitable aux ressources de bibliothèque collectives de la nation ▪ une approche intégrée de gestion des ressources de bibliothèques du gouvernement fédéral en vue d'accroître leur accessibilité aux Canadien(ne)s ▪ soutien aux bibliothèques canadiennes pour concevoir des services destinés à divers groupes de clients, dont les personnes handicapées
<ul style="list-style-type: none"> ◆ un organisme public géré efficacement à l'appui de la prestation de services aux Canadien(ne)s 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ capacité du personnel de gérer l'information et d'offrir des services de qualité dans un milieu changeant rapidement ▪ une infrastructure qui correspond à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque

Pour la période de planification de 1999-2000 à 2001-2002, la Bibliothèque nationale a défini les priorités et les stratégies suivantes en tant que moyens par lesquels la Bibliothèque respectera ses engagements escomptés envers les Canadien(ne)s :

PRIORITÉS :	STRATÉGIES :
Acquérir et offrir l'accès à des ressources d'information complètes de documents Canadiana et de documents de recherche publiés soutenant les études canadiennes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmenter les fonds de la Bibliothèque des publications canadiennes en format imprimé, audio, vidéo et numérique ▪ Améliorer l'accès aux collections de la Bibliothèque au moyen des technologies numériques
Offrir aux Canadien(ne)s la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur le patrimoine culturel de la nation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en valeur la richesse du patrimoine du Canada grâce à un programme d'expositions et d'activités culturelles axé sur les collections de la Bibliothèque ▪ Travailler avec des partenaires afin d'organiser des conférences, des consultations et des activités de promotion se rapportant à l'étude du Canada
Offrir l'accès universel et équitable aux ressources collectives des bibliothèques de la nation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les services offerts aux Canadien(ne)s par l'utilisation du site Web et de la base de données AMICUS de la Bibliothèque ▪ Améliorer l'accès aux collections des bibliothèques canadiennes par le biais des technologies numériques ▪ Travailler avec des partenaires du secteur public pour améliorer l'accès aux ressources d'information du gouvernement
Représenter les intérêts des Canadien(ne)s dans des questions de politique relatives à l'accès à l'information	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir le principe et la pratique de l'accès à l'information universel, équitable et abordable
Agir en tant qu'organisme culturel national rentable et à l'écoute des besoins et dont les ressources sont utilisées à leur pleine capacité à l'appui de la prestation de service.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir et maintenir une infrastructure de service et technique qui répond aux besoins en évolution des clients de la Bibliothèque ▪ Développer la capacité du personnel à gérer l'information et à offrir des services de qualité dans un environnement en évolution constante.

B. Plans des secteurs d'activité

1. Collections Canadiana et services d'accès

Dépenses prévues

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	15 759	14 212	14 209	14 209
<i>Moins</i> : Recettes portées au crédit	0	0	0	0
<i>Moins</i> : Recettes portées au Trésor	139	115	120	120
Total des recettes	139	115	120	120
Total des dépenses nettes	15 620	14 097	14 089	14 089

Objectif

Édifier une ressource nationale viable pour l'étude et l'appréciation du patrimoine culturel canadien de l'édition et son évolution en tant que nation.

Les secteurs d'activités liés aux collections Canadiana et aux services d'accès comprennent les quatre secteurs suivants :

- *Collections Canadiana* : La Bibliothèque met sur pied et conserve la plus vaste collection de documents Canadiana publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadien(ne)s, dans l'immédiat comme dans l'avenir.
 - La collection de la Bibliothèque comporte actuellement plus de 16 millions d'articles (livres, périodiques, enregistrements sonores et vidéo, microfiches et documents électroniques) et croît au rythme de 500 000 articles par année.
- *Bibliographie nationale* : La Bibliothèque nationale met sur pied une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les commerçants de livres ou d'autres fournisseurs d'information à identifier, à acquérir et à rendre

disponibles des publications canadiennes.

- - La base de données de la collection Canadiana, la bibliographie nationale, contient actuellement 1,75 de million de fichiers, représentant plus de 250 années des publications canadiennes.
- *Soutien à la recherche* : Les services de référence, de recherche et de renvoi offerts aux Canadien(ne)s et aux bibliothèques canadiennes reposent sur la collection Canadiana de la Bibliothèque, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes dans le domaine des sciences humaines et sociales et l'expertise du personnel, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts aux clients et qui font partie intégrante du soutien que la Bibliothèque offre pour l'étude du Canada.
 - La Bibliothèque nationale a enregistré 4 287 nouveaux clients à titre de chercheurs sur place en 1997–1998. Des 32 000 demandes de référence reçues chaque année, 70 p. 100 portent intégralement ou en partie sur des sujets canadiens.
- *Promotion du patrimoine de l'édition du Canada* : La Bibliothèque commandite des expositions, des séances de lecture, des concerts et d'autres événements afin de donner aux Canadien(ne)s l'occasion d'étudier, de comprendre et d'aimer leur patrimoine culturel.
 - Plus de 24 000 visiteurs ont assisté à des expositions et à des événements culturels tenus à la Bibliothèque nationale en 1998-1999.

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité

La définition et l'application en évolution du droit d'auteur dans le milieu numérique ont une incidence importante sur les services de bibliothèque. En qualité de chef dans la collectivité de bibliothèques canadiennes, la Bibliothèque nationale se préoccupe du fait que certains des avantages possibles d'un accès plus étendu aux publications sous forme numérique ne puissent être réalisés étant donné que les créateurs et les fournisseurs de ces documents exercent des pressions pour obtenir une plus grande protection de leurs droits de propriété intellectuelle dans le milieu en réseau. Pour la collectivité de bibliothèques, il importe que l'application de ces droits de propriété ne soient pas faits au détriment des droits d'accès qui ont traditionnellement été perçus comme un contrepoids nécessaire dans la loi sur le droit d'auteur. Travailler avec des groupes de créateurs et d'éditeurs est une priorité stratégique pour la Bibliothèque afin de définir et de mettre en œuvre une vision équilibrée du droit d'auteur dans un milieu d'information numérique en réseau, de sorte que le principe de l'utilisation équitable aux fins de la recherche et de l'éducation puisse être maintenu.

L'incidence des progrès réalisés dans le domaine de la technologie de l'information se fait sentir plus fortement dans le domaine de l'édition. La Bibliothèque nationale doit adapter ses services et ses pratiques afin de faire face aux changements impressionnants qui surviennent de la façon suivante :

- L'édition est devenue plus répandue grâce à l'édition rendue possible par les progrès réalisés dans le domaine de la technologie des ordinateurs personnels. La capacité des petits imprimeurs, et même des Canadien(ne)s à produire des publications de qualité commerciale, a entraîné un grand nombre de tirages très petits. Le défi de la Bibliothèque nationale est d'utiliser ses ressources afin de suivre ce milieu plus réparti de l'édition dans le but d'obtenir ces publications pour la collection nationale avant qu'elles ne soient épuisées.
- En dépit de l'évolution de l'édition électronique, il n'y a eu aucune diminution du nombre de documents publiés dans des formats imprimés traditionnels ou autres formats tangibles. Toutefois, le nombre de tirages de documents publiés dans des formats traditionnels a diminué. Par conséquent, les publications s'épuisent plus rapidement, ce qui nécessite une mesure plus rapide de la part de la Bibliothèque nationale afin de les acquérir par le biais du dépôt légal ou par d'autres mécanismes afin d'assurer l'intégralité des collections de la Bibliothèque.
- En raison de la complexité des publications électroniques (chaque document renferme souvent des dizaines ou des milliers de fichiers individuels [p. ex., texte, graphiques, animation et son]), l'acquisition, l'archivage, la conservation et l'accès aux documents devient une tâche nécessitant une forte densité de main-d'œuvre. De nouvelles métadonnées et des mécanismes de catalogage sont nécessaires afin que les bibliothèques puissent exercer un contrôle bibliographique adéquat sur ces documents complexes. De plus, la pratique grandissante de la publication sur demande à partir des versions électroniques de textes rend l'acquisition de versions permanentes des documents (c.-à-d., copie papier) publiés plus difficile pour la Bibliothèque nationale. Ces développements soulignent la priorité de la Bibliothèque nationale de mettre en œuvre des systèmes efficaces de gestion de documents électroniques.
- Un plus grand nombre de documents portant sur les études canadiennes sont publiés à l'étranger, ce qui poursuit la tendance des années passées de l'intérêt grandissant à l'étranger pour la littérature, la culture et la politique gouvernementale du Canada, lesquelles étaient reflétées dans un grand nombre de centres d'études canadiennes d'autres pays avec lesquels la Bibliothèque fait maintenant des affaires. De plus, des fusions et des offres d'achat dans le secteur de l'édition se sont soldés jusqu'ici par des publications canadiennes maintenant publiées à l'étranger pour des raisons économiques. Ce nombre croissant de «documents Canadiana étrangers» constitue un défi budgétaire, étant donné que la Bibliothèque doit acquérir ces documents plutôt que d'être en mesure de les acquérir par le biais du dépôt légal. La valeur dégressive du dollar canadien par rapport aux devises étrangères est un autre facteur complexe relatif à l'acquisition de publications à l'extérieur du Canada.

Plans et stratégies clés

Augmenter le fonds de la Bibliothèque de publications canadiennes en format imprimé, audio, vidéo et numérique

- ⇒ Maintenir l'ampleur et le niveau de spécialisation de la collection nationale du patrimoine de l'édition du Canada en matière de supports traditionnels et audiovisuels traditionnels afin d'assurer sa conservation et sa disponibilité pour les générations futures de Canadien(ne)s.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale développera des paramètres et une capacité de rendre compte afin d'évaluer l'intégralité de ses collections Canadiana. Des évaluations précises de l'intégralité de la collection fourniront à la Bibliothèque les renseignements nécessaires afin que l'on puisse élaborer des stratégies de collecte efficaces. Un des paramètres possibles faisant l'objet d'une étude est une comparaison de la collection de la Bibliothèque nationale à l'univers connu des publications canadiennes du monde entier, passé et présent.

La Bibliothèque nationale mettra à jour son plan d'acquisition pluriannuel pour les collections de littérature canadienne et de manuscrits sur la musique ainsi que les collections audiovisuelles canadiennes.

- ⇒ Élaborer une infrastructure de service et technique efficace pour offrir l'accès aux publications électroniques contenues dans les collections de la Bibliothèque nationale et faciliter leur gestion.

La Bibliothèque nationale et ses partenaires de la collectivité de bibliothèques travailleront avec des éditeurs à l'élaboration de solutions mutuellement avantageuses, telles que l'accès équitable pour les clients de bibliothèques à des publications dans des formats électroniques, tout en respectant le droit d'auteur et les intérêts commerciaux des créateurs dans leurs publications. En 1999-2000, la Bibliothèque et l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) entreprendront un projet pilote d'une durée de deux ans afin d'évaluer l'incidence de l'accès public offert par le biais des systèmes de la Bibliothèque nationale à deux des revues en direct des Presses scientifiques du CNRC. La Bibliothèque nationale étudie également la possibilité de modifier sa mesure législative en vigueur afin de prolonger le dépôt légal aux publications électroniques en réseau.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque passera de son système pilote de gestion de publications électroniques actuel à un logiciel et à du matériel de classe de production capables de gérer le nombre de documents électroniques ainsi que leur complexité, de même que la multiplicité des formats des données découlant de l'explosion dans le domaine de l'édition.

- ⇒ Chercher des partenaires et des commanditaires des secteurs public et privé afin d'améliorer les activités de conservation des collections de la Bibliothèque.

Il importe au plus haut point pour la stabilité à long terme et la disponibilité de la collection du patrimoine de l'édition du Canada de la Bibliothèque nationale que cette dernière soit en mesure de traiter une plus grande partie des documents par le biais de son programme de désacidification massive pour conserver les documents imprimés sur papier acide (lequel se dégrade avec le temps s'il n'est pas traité). La Bibliothèque nationale recherche également un soutien aux fins de la recherche continue avec des méthodes d'application de la désacidification massive sans danger pour l'environnement et rentables pour un nombre important de documents imprimés.

La Bibliothèque nationale recherche un soutien pour la recherche et l'application des techniques afin de conserver des documents numériques constituant une partie grandissante des collections de bibliothèques canadiennes en vue d'assurer l'accessibilité à long terme de ces ressources d'information.

Améliorer l'accès aux collections de la Bibliothèque par le biais des technologies numériques

⇒ Améliorer l'accessibilité aux documents portant sur les études canadiennes en contribuant au contenu canadien, en créant des outils bibliographiques et de recherche pour Internet afin d'aider des chercheurs et des bibliothèques du Canada à repérer et à récupérer les ressources d'information nécessaires.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale rendra les produits suivants accessibles sur son site Web :

- une version électronique du *Répertoire des collections spécialisées utiles à la recherche dans les bibliothèques canadiennes*
- des mises à jour du guide intitulé *Les Manuscrits littéraires à la Bibliothèque nationale du Canada* et de l'*Index des commissions royales fédérales*
- une version de la base de données du Répertoire du Numéro normalisé international du livre (ISBN)
- le début de la troisième phase du *Gramophone virtuel : Enregistrements historiques canadiens*, un projet d'une durée de deux ans visant à créer des images d'étiquettes numériques ainsi que des descriptions bibliographiques de 10 000 disques 78 tours et cylindres lancés au Canada entre 1900 et 1956, de même que des enregistrements étrangers mettant en vedette des artistes canadiens ou des compositions canadiennes. Le site contiendra également des versions numériques de 2 000 enregistrements sonores, présentant le contenu canadien ainsi que des renseignements sur les disques et les cylindres contenus dans la collection d'enregistrements sonores de la Bibliothèque nationale. Ce projet sera mis en œuvre une fois qu'un financement extérieur aura été trouvé.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale publiera un répertoire électronique des services de référence et de renvoi ainsi que des politiques de bibliothèques de la région de la capitale nationale (RCN). La Bibliothèque nationale continuera de tenir des forums à l'intention du personnel professionnel de bibliothèque de la RCN afin qu'ils échangent des renseignements sur le milieu de bibliothèque en évolution, en mettant l'accent notamment sur l'évolution rapide des produits et des services électroniques et sur la façon de les rendre plus accessibles aux clients.

Au cours de la période de planification, la Bibliothèque nationale augmentera le nombre de postes de travail permettant l'accès public à Internet dans les salles de référence et de lecture. Actuellement, en raison de la nécessité de protéger ses installations informatiques contre l'accès non autorisé et la manipulation de données, la Bibliothèque ne possède qu'un poste de travail permettant l'accès à Internet disponible sur place à l'intention des clients. Le nouveau sous-réseau permettra des accès publics multiples et simultanés, tout en assurant la sécurité nécessaire des autres systèmes de la Bibliothèque nationale. Les postes de travail publics permettront à tous les clients, sans égard à leurs incapacités physiques ou perceptives, d'accéder aux renseignements contenus dans les systèmes de la Bibliothèque nationale et Internet.

- ⇒ Définir une stratégie pour numériser le contenu de certains documents en format texte, image, audio et vidéo contenus dans les collections de la Bibliothèque nationale.

En préparant cette stratégie, le personnel de la Bibliothèque tiendra compte des facteurs suivants : la demande des clients, le rapport coût-efficacité, les sources de financement et l'importance de la coordination du choix de documents qui seront numérisés et l'utilisation des maigres ressources de la collectivité, à l'échelle nationale, avec d'autres bibliothèques et corps de représentants importants tels que l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques. L'objectif d'une telle stratégie est de mettre sur pied un programme durable pour la numérisation de certains documents provenant des collections de la Bibliothèque.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale du Canada tentera de trouver des ressources afin de compléter une évaluation de l'utilisation du contenu numérique canadien sur Internet et d'examiner les résultats et de déterminer les meilleures pratiques provenant des nombreux projets de numérisation que les bibliothèques et d'autres organismes du secteur public ont terminé au cours des trois dernières années.

Travaillant avec un chercheur client, la Bibliothèque nationale a entrepris un projet pilote afin d'étudier la possibilité d'utiliser un logiciel sonore afin de transcrire le courrier archivé manuscrit sous forme numérique.

- ⇒ Faire le point sur le niveau de compréhension qu'a la Bibliothèque de ses clients et de ses intervenants, à savoir les chercheurs, les bibliothèques, les éditeurs, les organismes culturels associés et le gouvernement du Canada, par le biais d'études menées auprès des clients et d'exams de ses programmes clés dans le but de modifier la prestation des produits et services afin de veiller à ce que tous les clients aient droit à des résultats qui correspondent à leurs besoins.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale rationalisera ses politiques de distribution, ses prix et ses pratiques en ce qui concerne la série de formats de produits dans lesquels *Canadiana*, la bibliographie nationale, apparaît, à savoir les cédéroms et les fiches, les abonnements et la distribution gratuite et ce, par le biais du Programme des services dépositaires du gouvernement du Canada, etc.

Mettre en valeur la richesse du patrimoine du Canada par le biais d'un programme d'expositions et d'événements culturels axé sur les collections de la Bibliothèque

Aider les Canadien(ne)s à célébrer leur société à l'occasion du nouveau millénaire en organisant un programme d'expositions de documents provenant des collections de la Bibliothèque nationale dont le thème portera sur "le passé, le présent et l'avenir".

Trois expositions sur place importantes sont prévues, lesquelles seront accompagnées de leur version Web. Chaque exposition traitera d'un aspect unique de la culture canadienne telle que représentée dans les collections de la Bibliothèque nationale : en 1999 : "*Impressions : 250 ans d'imprimerie dans la vie des Canadien(ne)s*"; en l'an 2000, une célébration du pianiste jazz de renommée mondiale, Oscar Peterson, coïncide avec son 75^e anniversaire et, en 2001, une rétrospective de la vision qu'avaient autrefois les Canadien(ne)s de l'avenir.

⇒ Concevoir et offrir un programme de représentations publiques portant sur les œuvres d'auteurs, de compositeurs et de musiciens canadiens afin d'interpréter le patrimoine culturel du Canada.

Chaque année, la Bibliothèque nationale anime la Grande soirée de lecture des lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général et parraine une conférence animée par une personne reconnue dans le domaine des Études canadiennes. Lorsque les rénovations de l'auditorium seront terminées à l'automne 1999, la Bibliothèque pourra reprendre son programme complet des lectures, des conférences et des spectacles musicaux qui attirent plus de 20 000 personnes chaque année.

Travailler avec des partenaires afin d'organiser des conférences, des consultations et des activités de promotion se rapportant à l'étude du Canada

⇒ Travailler avec des associations telles que la Société bibliographique du Canada, l'Association d'études canadiennes, la Canadian Library Association et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation afin d'élaborer des programmes et des publications d'intérêt à l'intention des collectivités de bibliothèques et d'études canadiennes.

⇒ Encourager la lecture et l'alphabétisation au Canada par le biais du programme *Lisez sur le sujet/ Read Up On It* de la Bibliothèque nationale et d'autres guides de littérature canadienne.

En 1999-2000, *Lisez sur le sujet* portera sur l'humour contenu dans les livres canadiens destinés aux enfants et aux jeunes adultes. Les partenaires de *Lisez sur le sujet* de la Bibliothèque nationale sont la Canadian Library Association et l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation, avec le soutien de parrainage de la Société canadienne des postes, du Secrétariat national à l'alphabétisation et de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités.

Également en 1999-2000, la Bibliothèque nationale commencera à étudier la façon dont les clubs du livre encouragent la lecture et la mise en valeur de la littérature canadienne. L'augmentation rapide des rassemblements informels de Canadien(ne)s visant à étudier leur patrimoine de l'édition et à en discuter est une tendance des clients importante devant être reconnue dans le cadre de la planification des services futurs destinés aux lecteurs.

Prévisions du rendement des secteurs d'activités : Collections Canadiana et services d'accès

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
	Réelles				
<i>Collections Canadiana :</i>					
Nouveaux titres Canadiana reçus	53 609	54 000	54 000	54 000	54 000
Publications en série actuellement reçues	32 176	33 000	33 500	34 000	34 000
<i>Bibliographie nationale :</i>					
Notices bibliographiques créées	63 066	55 000	55 000	55 000	55 000
Notices d'autorité créées	15 962	16 000	16 000	16 000	16 000
<i>Soutien à la recherche :</i>					
Demandes de référence ayant obtenu une réponse	32 404	26 500	28 000	29 500	31 000
Documents en circulation	180 322	177 000	174 000	177 000	181 000

2. Réseautage de bibliothèque

Dépenses prévues

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	10 630	9 901	9 873	9 874
<i>Moins</i> : Recettes portées au crédit	0	0	0	0
<i>Moins</i> : Recettes portées au Trésor	463	453	445	445
Total des recettes	463	453	445	445
Total des dépenses nettes	10 167	9 448	9 428	9 429

Objectif

Faciliter l'accès aux réseaux nationaux et internationaux de ressources d'information aux Canadien(ne)s.

Les secteurs d'activité liés au réseautage de bibliothèque comprennent les trois secteurs suivants :

- *Services de base de données* : La Bibliothèque facilite l'accès public à l'information sur ses propres fonds et ceux des autres bibliothèques au Canada.
 - La base de données AMICUS de la Bibliothèque contient plus de 14,2 millions de notices bibliographiques uniques en date de 31 décembre 1998 et plus d'un million de nouvelles notices y sont intégrées chaque année. La base de données comprend des notices de documents contenus dans la collection de la Bibliothèque nationale, de même que les fonds rapportés par de plus de 350 bibliothèques canadiennes. Plus de 600 bibliothèques canadiennes et autres établissements d'information recourent aux services Accès AMICUS de la Bibliothèque dans le cadre de la recherche de documents de bibliothèque pour le compte de leurs clients.

L'interface resAnet permet un accès facile par le biais d'Internet à la collection de la Bibliothèque nationale dans AMICUS destinée aux chercheurs indépendants du Canada et du monde entier.

- *Mise en commun des ressources* : La Bibliothèque collabore avec d'autres bibliothèques à travers le Canada dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés soutenant la mise en commun des ressources entre bibliothèques.
 - ➔ La Division du prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque répond chaque jour à plus de 400 demandes soumises par plus de 3 000 bibliothèques différentes par année. 87 p. 100 de ces demandes proviennent de bibliothèques canadiennes.
 - ➔ Le Centre canadien d'échange du livre de la Bibliothèque a procédé, depuis sa mise sur pied en 1973, à la redistribution de plus de 11 millions de publications en surplus afin de développer des collections dans des bibliothèques canadiennes.

- *Développement des bibliothèques sur les plans national et international* : La Bibliothèque coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit une politique stratégique et un soutien professionnel nécessaire au développement et à la coordination des bibliothèques au Canada et dans le monde entier.
 - ➔ La Bibliothèque nationale du Canada a acquis une réputation mondiale dans le cadre de forums tels que celui de l'Organisation internationale de normalisation et la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques pour son rôle de chef de file qu'elle assume pour traiter des questions telles que l'élaboration de normes relatives à l'échange de données bibliographiques, l'application de la technologie de l'information aux services de bibliothèque et la promotion de l'accès universel et équitable aux services d'information de base, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité

Voici les facteurs clés du milieu de réseautage de bibliothèque à l'approche du nouveau millénaire :

- *la distribution irrégulière de l'accès à la technologie au Canada* : Les Canadien(ne)s n'ont pas tous les moyens de se procurer un ordinateur personnel multimédia et des liens à Internet qui sont de plus en plus nécessaires pour accéder aux renseignements aux fins de l'éducation, de l'emploi, de la santé et du perfectionnement professionnel. Les institutions d'assistance publique, telles que la Bibliothèque nationale, qui sont entre autres chargées de servir tou(te)s les Canadien(ne)s, doivent franchir des étapes pour assurer la prestation des services d'information et soutenir tous les groupes et toutes les personnes dans la société canadienne, sans égard au revenu, à l'emplacement géographique ou aux connaissances techniques.
- *le besoin constant de mettre à jour les investissements dans le domaine de la technologie* : En raison de la désuétude rapide du matériel et des logiciels informatiques et de communication, les organismes œuvrant dans le secteur de l'information doivent réserver des ressources importantes pour l'installation continue des nouvelles versions de l'infrastructure de l'informatique. Ce remplacement continu, de même que le besoin de conserver des systèmes de legs afin de servir les clients qui n'ont pas toujours les moyens de suivre les progrès dans le domaine de la technologie, se solde par l'indisponibilité des ressources en vue de poursuivre des possibilités d'élaborer de nouveaux systèmes et services.
- *motifs en évolution de l'usage des services du réseau par les clients* : Les organismes d'information doivent constamment adapter leurs services et leurs produits afin de satisfaire aux nouvelles façons dont leurs clients accèdent aux renseignements dans le monde des réseaux numériques. Par exemple, la disponibilité sans cesse grandissante des catalogues de bibliothèque et des instruments de recherche faciles à utiliser dans Internet s'est soldée par la diminution de la demande du service de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale, étant donné que les documents empruntés entre bibliothèques sont redistribués parmi d'autres bibliothèques. La Bibliothèque, en tant qu'établissement orienté vers l'avenir, recherche des façons de soutenir l'autodéveloppement de leurs clients dans le cadre de cette activité ainsi que leurs besoins d'infrastructure et de protocoles en matière de communications afin de soutenir un plus grand nombre d'interconnexions parmi les divers systèmes automatisés utilisés.

Plans et stratégies clés

Améliorer les services fournis aux Canadien(ne)s par l'utilisation du site Web et de la base de données AMICUS de la Bibliothèque

- ⇒ Mettre en œuvre des améliorations apportées aux caractéristiques de recherche du système AMICUS afin de soutenir un accès continu aux bibliothèques canadiennes et à leurs clients.

À l'été 1999, la Bibliothèque nationale lancera un service Z39.50 AMICUS, lequel rendra la base de données bibliographiques nationale AMICUS accessible à toutes les bibliothèques qui utilisent des systèmes mettant en œuvre le protocole normalisé sur la récupération des renseignements Z39.50.

D'autre part, la Bibliothèque rendra son service de recherche de la base de données AMICUS disponible par le biais du W3. Les clients d'Accès AMICUS utilisant la nouvelle interface Web accèderont, de façon continue, non seulement à la base de données AMICUS, mais également à d'autres services de la Bibliothèque nationale qui sont actuellement disponibles sur le site Web, tels que le Répertoire canadien de prêt entre bibliothèques ainsi que la collection de publications électroniques de la Bibliothèque. Les clients pourront également profiter de l'interface utilisateur graphique fonctionnellement plus riche et plus conviviale, laquelle n'est pas disponible dans le service Accès AMICUS actuel.

Améliorer l'accès aux collections des bibliothèques canadiennes au moyen des technologies numériques

- ⇒ Exercer un rôle de chef de file dans la collectivité de bibliothèques dans le cadre de la mise en œuvre des normes liées à la technologie soutenant l'accès en réseau aux renseignements sur les bibliothèques.

La Bibliothèque nationale coordonne le passage vers les bases de données de bibliothèque interliées constituant la version virtuelle du Catalogue collectif canadien (vvCcc), un réseau décentralisé de bases de données représentant des collections de recherche nationale. En 1999-2000, la Bibliothèque recevra, analysera et rapportera des rétroactions provenant des bibliothèques canadiennes portant sur un modèle de service pour la vvCcc élaboré par la Bibliothèque nationale.

De plus, en 1999-2000, la Bibliothèque nationale entreprendra l'élaboration de son système AMICUS de service d'acheminement et de jonction à des bases de données et à d'autres ressources d'information. Cette passerelle offrira un accès unique aux bibliothèques et aux chercheurs individuels qui utilisent des systèmes ayant des protocoles normalisés de recherche et de récupération.

- ⇒ Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale aux fins de la création et de la gestion des ressources numériques contenues dans les collections des bibliothèques canadiennes.

La Bibliothèque nationale continue de coordonner l'Initiative canadienne sur les bibliothèques numériques (ICBN), une alliance bénévole composée de plus de 50 bibliothèques canadiennes visant à élaborer et à gérer des ressources en information numériques accessibles par Internet. L'ICBN travaille actuellement à la recommandation des normes techniques, des meilleures pratiques et de la formation à suivre dans le cadre d'activités associées à la numérisation et à la collecte de renseignements sur les sources de financement que les librairies peuvent aborder afin d'obtenir de l'aide dans le cadre de projets de numérisation.

En partenariat avec l'Institut canadien de microreproductions historiques, la University of Toronto et l'Université Laval, ainsi que la Bibliothèque nationale du Québec, la Bibliothèque nationale contribue au projet Notre mémoire en ligne afin de numériser et de rendre disponibles des collections thématiques de publications canadiennes publiées avant 1900.

La Bibliothèque nationale discute avec ses partenaires de la collectivité de la possibilité de créer un répertoire d'initiatives numériques dans des bibliothèques canadiennes, lequel serait le complément d'une initiative semblable menée par la Association of Research Libraries aux É.-U. De plus, la Bibliothèque nationale participera à l'élaboration d'un répertoire international d'initiatives de bibliothèques numériques par le biais du Programme international de l'IFLA pour une disponibilité universelle des publications.

Travailler avec des partenaires du secteur public pour améliorer l'accès aux ressources d'information du gouvernement

- ⇒ Continuer de travailler avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et d'autres partenaires fédéraux clés à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un modèle d'accès en réseau par les citoyens canadiens à une foule de renseignements du gouvernement fédéral.

Jouer un rôle de chef de file dans la mise en œuvre des recommandations approuvées du Groupe de travail fédéral sur la numérisation afin d'assurer la création et l'organisation efficaces des ressources d'information en format numérique du gouvernement du Canada et d'en faciliter l'accès.

- ⇒ Travailler avec d'autres ministères et organismes fédéraux pour élaborer une approche plus intégrée pour la gestion des ressources d'information des bibliothèques du gouvernement fédéral.

La Bibliothèque nationale soutient le Consortium du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, lequel négocie des ententes avec des fournisseurs pour l'octroi de licences ou l'acquisition de produits et services au nom de ses membres et réduit du même coup les coûts pour les contribuables. La Bibliothèque travaille également avec des bibliothèques du gouvernement fédéral à l'élaboration d'un réseau reliant des collections importantes de documents de recherche soutenant des études canadiennes et coordonne les activités d'information et de sensibilisation.

En consultation avec le Comité du catalogue collectif du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral, la Bibliothèque nationale cherche à augmenter la représentation des fonds des bibliothèques du gouvernement fédéral contenus dans le catalogue collectif dans AMICUS. L'ajout des données sur les fonds provenant des bibliothèques scientifiques et techniques du gouvernement fédéral sont une priorité de haut niveau pour cette initiative.

Faisant valoir le principe de l'accès à l'information universel, équitable et abordable

- ⇒ Représenter les intérêts de tous les secteurs de la société canadienne, particulièrement les utilisateurs finals de l'information, en encourageant le principe de l'accès universel, équitable et abordable dans le cadre du processus de l'élaboration des politiques du gouvernement du Canada lié à la gestion et à la diffusion de l'information.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale coordonnera un groupe de travail afin d'examiner la Stratégie canadienne de mise en commun des ressources d'information de 1994. L'objectif de l'examen est d'établir un fondement solide aux fins d'une planification coordonnée des services de bibliothèque destinés aux Canadien(ne)s.

La Bibliothèque nationale assure la présidence du groupe de travail sur l'accès, un sous-comité du Comité consultatif du Conseil du Trésor sur Internet; participe au Comité interministériel sur les personnes handicapées, lequel élabore une nouvelle stratégie fédérale afin d'offrir des services aux Canadien(ne)s ayant une incapacité; et travaille avec des groupes de bibliothèques à travers le Canada afin d'améliorer les services de bibliothèque destinés aux clients ayant une incapacité. La stratégie interministérielle sur les services destinés aux personnes handicapées sera réalisée au cours de cette période de planification et la Bibliothèque nationale est particulièrement préoccupée quant à la capacité du Canada de contribuer aux normes, aux pratiques et aux décisions internationales relatives à la production de documents sur supports de remplacement.

La Bibliothèque nationale participera avec la collectivité d'éditeurs canadiens à l'étude de faisabilité afin de concevoir et de faire fonctionner un centre d'échange de données national pour des textes électroniques à l'appui des publications sous une forme non traditionnelle (telles que les livres rédigés en braille et les livres sonores destinés aux lecteurs ayant une incapacité).

- ⇒ Continuer de recueillir et d'analyser des renseignements liés aux tendances et aux développements des bibliothèques afin d'assurer la compréhension des besoins en information en évolution du public canadien.

Parmi les exemples de la coordination de la Bibliothèque du Programme national de statistiques de base des bibliothèques et l'ébauche d'un *Manifeste sur les bibliothèques scolaires*, dans lequel la Bibliothèque nationale était l'une des forces de stimulation. Le *Manifeste* a été approuvé par la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, de même que par le Programme général d'information de l'Unesco et diffusé et sera promu et appliqué au cours de la période de planification. La Bibliothèque nationale continuera de déployer ses qualités de chef de file et d'offrir une coordination entre les bibliothèques scolaires au Canada en travaillant en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux.

Prévisions de rendement du secteur d'activité : Réseautage de bibliothèque

	Réel 1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002
<i>Services de base de données :</i>					
Notices ajoutées à la base de données	1 500 000	2 200 000	2 200 000	1 500 000	1 500 000
Heures d'utilisation en direct	267 000	263 000	260 000	260 000	260 000
<i>Mise en commun des ressources :</i>					
Nombre de demandes de prêt entre bibliothèques ayant obtenu une réponse	160 946	153 000	145 000	140 000	134 000
Documents redistribués par le biais du Centre canadien d'échange du livre	275 000	350 000	350 000	350 000	350 000

3. Administration de la Bibliothèque et des directions

Dépenses prévues

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Dépenses brutes	5 094	6 302	5 888	6 016
<i>Moins</i> : Recettes portées au crédit	0	0	0	0
<i>Moins</i> : Recettes portées au Trésor	0	0	0	0
Total des recettes	0	0	0	0
Total des dépenses nettes	5 094	6 302	5 888	6 016

Objectif

Offrir à la Bibliothèque des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communication externe et de soutien à la haute direction efficaces et répondant à ses besoins.

Le secteur d'activité lié à l'administration de la Bibliothèque et des directions comprend :

- les services de soutien au Cabinet de l'Administrateur général de la Bibliothèque nationale pour faciliter son rôle de liaison avec les partenaires de la Bibliothèque dans les domaines des bibliothèques, de l'édition, de la recherche et des communautés culturelles et gouvernementales
- la gestion des ressources d'information pour coordonner des politiques aux fins de l'organisation et de l'accessibilité des propres collections et des dossiers de la Bibliothèque de même qu'aux publications du gouvernement du Canada
- l'élaboration de politiques ministérielles; la planification stratégique; le marketing, l'édition et les communications ainsi que le perfectionnement et la formation du personnel
- les systèmes de bureau
- les services d'administration
- la vérification interne et l'évaluation de programme.

La gestion des installations, le personnel et le service des finances fonctionnent en tant que services communs pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales.

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité

En titre d'établissement du patrimoine étant entre autres chargé de conserver des publications canadiennes pour les générations futures de Canadien(ne)s, la Bibliothèque nationale doit veiller à ce que ses collections sont entreposées dans des installations qui puissent les protéger contre tout dommage éventuel. Les collections de la Bibliothèque comprennent plus de 16 millions de livres imprimés, de périodiques, de partitions musicales, d'enregistrements sonores, de microfiches et de bandes vidéo et on y ajoute environ un demi million de documents chaque année. Actuellement, plus de 20 p. 100 de la collection est entreposée à l'extérieur du site, souvent dans des installations non adéquates où les documents sont exposés à l'eau, à l'humidité et à des températures extrêmes causant une détérioration rapide de documents. La Bibliothèque fait également face à des problèmes continus tels que des fuites d'eau et d'autres dommages causés dans l'édifice de l'administration centrale bâti il y a 30 ans, ce qui constitue une menace pour les collections entreposées au 395, rue Wellington. Le gouvernement du Canada effectue actuellement des réparations et des améliorations aux composantes de base de cet édifice, telles que le toit, les murs extérieurs et les fenêtres, mais des améliorations supplémentaires importantes sont nécessaires pour assurer la sécurité des aires de l'installation servant à entreposer les documents de bibliothèque. La Bibliothèque nationale élabore une stratégie afin d'obtenir une seule installation permanente située à l'extérieur afin de rassembler ses collections éloignées de publications canadiennes à un endroit sûr qui assurera la disponibilité du patrimoine de l'édition du Canada aux générations futures de Canadien(ne)s.

Dans un milieu de services et de technologies qui évolue rapidement, la Bibliothèque nationale doit continuer d'investir dans le perfectionnement du personnel de la Bibliothèque afin de veiller à ce qu'il possède les habiletés et l'expérience requises pour répondre efficacement aux demandes de service des clients, lesquelles sont en évolution constante. Une bibliothèque du XXI^e siècle exige du personnel qui a de bonnes connaissances sur la gestion de l'information et les technologies de l'information et le rythme auquel elles progressent et qui est aussi en mesure d'aider les clients à utiliser la nouvelle technologie permettant d'avoir accès à l'information requise.

Plans et stratégies clés

Établir et maintenir une infrastructure de service et technique efficace qui est adaptée à la mission et aux objectifs stratégiques de la Bibliothèque

- ⇒ Élaborer et faire approuver une stratégie d'affectation de locaux à long terme, de même que des solutions à des exigences urgentes à court et à moyen terme concernant l'entreposage des documents contenus dans les collections de la Bibliothèque nationale.

La Bibliothèque nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont mis sur pied une équipe de recherche conjointe afin d'expliquer clairement les besoins en locaux à long terme de la Bibliothèque d'ici l'an 2025 et de faire une première estimation des solutions afin de répondre à ces besoins. La Bibliothèque et TPSGC soumettront une présentation au Conseil du Trésor aux fins de l'approbation des besoins en locaux de la Bibliothèque et de l'approbation préliminaire de projet en septembre 1999.

La Bibliothèque nationale travaille avec TPSGC afin de regrouper sa vaste collection de journaux imprimés dans une installation de collections à l'extérieur qui puisse les protéger contre tout dommage éventuel (température et humidité contrôlées). La Bibliothèque cherche du financement afin de mettre les journaux imprimés en boîte et d'acheter les rayons spéciaux aux fins de leur conservation. La mise en boîte est une condition préalable au déplacement de ces documents imprimés fragiles qui se détériorent rapidement lorsque la température, l'humidité et les polluants gazeux aérogènes du lieu dans lesquels les documents entreposés ne sont pas contrôlés.

- ⇒ Mettre en œuvre des procédures de reprise après un sinistre et améliorer la sécurité pour tous les systèmes informatiques de la Bibliothèque nationale.

En 1999-2000, la Bibliothèque terminera son étude de faisabilité afin de mettre sur pied une «salle blanche» pour ses opérations informatiques centrales, de façon à ce que les services d'information automatisés offerts aux Canadien(ne)s puissent être maintenus en cas d'un temps d'arrêt non planifié dans la principale salle des ordinateurs. La Bibliothèque travaillera avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin de poursuivre les travaux d'aménagement d'une salle blanche.

- ⇒ Définir des normes de service pour des produits et services qui ne sont actuellement pas compris dans l'*Engagement de la Bibliothèque nationale du Canada quant à ses normes de service*.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale entreprendra une étude de ses normes de services existantes et étudiera des normes d'extension afin d'inclure des produits et des services supplémentaires. La Bibliothèque cherchera à définir et à mettre en œuvre des indicateurs de rendement de services importants aux yeux des Canadien(ne)s.

Perfectionner les capacités du personnel à gérer l'information et à assurer des services de qualité dans un environnement changeant rapidement

- ⇒ Mettre à jour les habiletés du personnel ainsi que ses compétences de base afin qu'il soit en mesure de répondre aux demandes en évolution des clients.

En 1999-2000, la Bibliothèque dirigera une étude sur les habiletés personnelles de son personnel. À partir de l'étude interne de la Bibliothèque sur les compétences de base, le répertoire recensera des trous entre les niveaux de compétences actuels et ceux devant être nécessaires dans l'avenir, tels qu'ils ont été évalués par le personnel lui-même. L'analyse des résultats du répertoire offrira un fondement pour un plan de formation ministérielle stratégique (de trois à cinq ans).

- ⇒ Entreprendre des initiatives d'amélioration continue du processus afin de veiller à ce que l'organisation de la Bibliothèque utilise les ressources de la façon la plus efficace possible dans la prestation des services aux clients.

En 1999-2000, la Bibliothèque nationale mettra en œuvre des changements apportés au déroulement du travail et à l'organisation à la suite d'un examen des fonctions et des processus dans sa division des Acquisitions. Ces ajustements contribueront à un délai d'exécution plus rapide des documents nouvellement acquis et des données bibliographiques les décrivant, lesquels sont destinées à la collection de la Bibliothèque et à ses utilisateurs.

C. Rapports consolidés

Initiatives portant sur l'an 2000

La Bibliothèque nationale du Canada continue de travailler au problème de l'an 2000 et sera prête pour l'an 2000. Voici un résumé du statut des tâches clés dans le cadre du projet portant sur l'an 2000 :

Communications

- Un article sur "le bogue de l'an 2000" a paru dans le numéro de janvier 1999 des *Nouvelles de la Bibliothèque nationale / National Library News*.
- Des études menées par le Conseil du Trésor ont été reçues et remplies régulièrement. Ces études seront poursuivies jusqu'à l'an 2000.
- La Bibliothèque reçoit des questionnaires de ses clients, tels que les utilisateurs du système AMICUS, au sujet de son état de préparation en vue de l'an 2000. Les questionnaires sont remplis et retournés aux clients.
- La Bibliothèque participe au groupe de travail interministériel sur l'an 2000 et à son Sous-comité des systèmes intégrés afin d'échanger des renseignements et d'assurer la conformité de l'approche utilisée entre les ministères fédéraux dans le cadre des préparations à l'an 2000.

Inventaire

Tous les documents contenus dans l'inventaire du matériel de la Bibliothèque nationale, dont les appareils non liés à l'informatique, tels que les télécopieurs et l'équipement de laboratoire, ont été vérifiés aux fins de la conformité à l'an 2000. On effectuera un autre examen de l'inventaire afin de veiller à ce que le statut de l'an 2000 des produits n'ait pas changé depuis son premier examen.

Essais

Tous les systèmes essentiels ont été recensés. La Bibliothèque nationale a déjà effectué des essais sur certains des systèmes essentiels. La plupart des autres systèmes essentiels seront mis à l'essai dans le cadre de l'essai d'AMICUS de l'an 2000 en raison des interdépendances de divers systèmes.

- **Postes de travail :** Les quelque 600 postes de travail informatisés de la Bibliothèque nationale ont tous été mis à l'essai et sont maintenant conformes à l'an 2000.
- **Dynix :** Dynix est le progiciel bibliographique qu'utilise la Bibliothèque nationale pour soutenir ses acquisitions, exercer un contrôle sur les publications en série et les services de prêt et d'emprunt et est également utilisé par les clients sur place dans les salles de référence et de lecture de la Bibliothèque à titre de catalogue d'accès en direct de la collection de la Bibliothèque. La mise à l'essai en vue de l'an 2000 pour ce qui est de Dynix est terminée et ce dernier est conforme à l'an 2000.

- **AMICUS** : Il y a eu plusieurs retards dans le cadre de la mise à l'essai d'AMICUS en vue de l'an 2000 en raison des facteurs indépendants de la volonté de la Bibliothèque, tels que l'incapacité du fournisseur à installer avec succès une nouvelle version du logiciel de gestion du réseau. À condition qu'il n'y ait pas d'autres retards, le début de la mise à l'essai est prévu le 24 janvier et se terminera le 27 février 1999.

Réparations

La Bibliothèque nationale a recensé certains produits nécessitant des réparations et les a réparés ou a remplacé la plupart de ces produits. Comme la mise à l'essai se poursuit, un plus grand nombre de produits seront réparés ou remplacés.

Continuité des activités

La Bibliothèque préparera un plan d'urgence pour la continuité des activités et le liera à son Plan de reprise après un sinistre en informatique. Ce plan d'urgence examinera l'intervention de la Bibliothèque au cas où ses fournisseurs de produits et services ne seraient pas préparés pour l'an 2000.

La Bibliothèque mènera d'autres études sur des questions non liées à la technologie portant sur la chaîne de dépendance clients–fournisseurs. Il faudra vérifier la conformité des fournisseurs à l'an 2000 et l'approvisionnement en fournitures, au besoin. La Bibliothèque nationale veillera à ce que ses services de base continuent à fonctionner dans l'éventualité où des fournisseurs ne pourraient pas offrir leurs produits.

La Bibliothèque nationale a reçu le rapport préliminaire d'une vérification de son état de préparation en vue de l'an 2000, laquelle est menée par Conseils et Vérification Canada. Le rapport indique que la Bibliothèque est en bonne position en vue de l'an 2000 et que la Bibliothèque met actuellement en œuvre les mesures supplémentaires recommandées, telles que la participation des propriétaires de fonction de gestion au sein de la Bibliothèque à la préparation de plans d'urgence.

Initiatives de réglementation

La Bibliothèque nationale prévoit offrir un accès à partir du World Wide Web à sa base de données nationale AMICUS à compter de 1999-2000. La Bibliothèque examine actuellement la structure d'imputation des frais en vigueur pour ses services actuels relatifs à la base de données actuels afin d'ajuster les frais dans le but de refléter le milieu technologique différent du World Wide Web.

La Bibliothèque élabore actuellement un barème d'honoraires révisé et le présentera à la ministre de Patrimoine canadien aux fins de son approbation suivant les politiques du gouvernement du Canada au sujet du recouvrement des coûts et des frais d'utilisation. La Bibliothèque consulte actuellement des clients du service Accès AMICUS afin d'obtenir une rétroaction sur la restructuration proposée des frais applicables à l'accès aux bases de données.

Section IV : Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Autorisations de dépenser (Résumé du Ministère, Partie II du Budget des dépenses)

Renseignements sur le personnel

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle

Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteurs d'activité

Renseignements sur les projets d'immobilisations

[pas applicable]

Autres renseignements financiers

Tableau 4 : Article courant de dépenses par programme

Tableau 5 : Ressources du programme par programme et secteurs d'activité pour l'année budgétaire 1999/2000

Tableau 6 : Paiements de transfert par programme et secteurs d'activité

Tableau 7 : Recettes par programme

Tableau 8 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 1999/2000

[Tableaux 9-11 ne sont pas applicable]

Autres informations

Tableau 12 : Liste des lois et règlements

Tableau 13 : Références

Tableau 1 : Autorisations de dépenser - Résumé de l'Organisme, Partie II du Budget des dépenses

Crédit	<i>(en milliers de dollars)</i>	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Patrimoine canadien			
Bibliothèque nationale du Canada			
Programme de la Bibliothèque nationale			
105	Dépenses du Programme	27 008	26 030
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 407	3 505
	<i>Total du programme</i>	30 415	29 535
	Total de l'Organisme	30 415	29 535

Tableau 2.1 : Structure organisationnelle de la Bibliothèque nationale du Canada

Organisation et composition des programmes

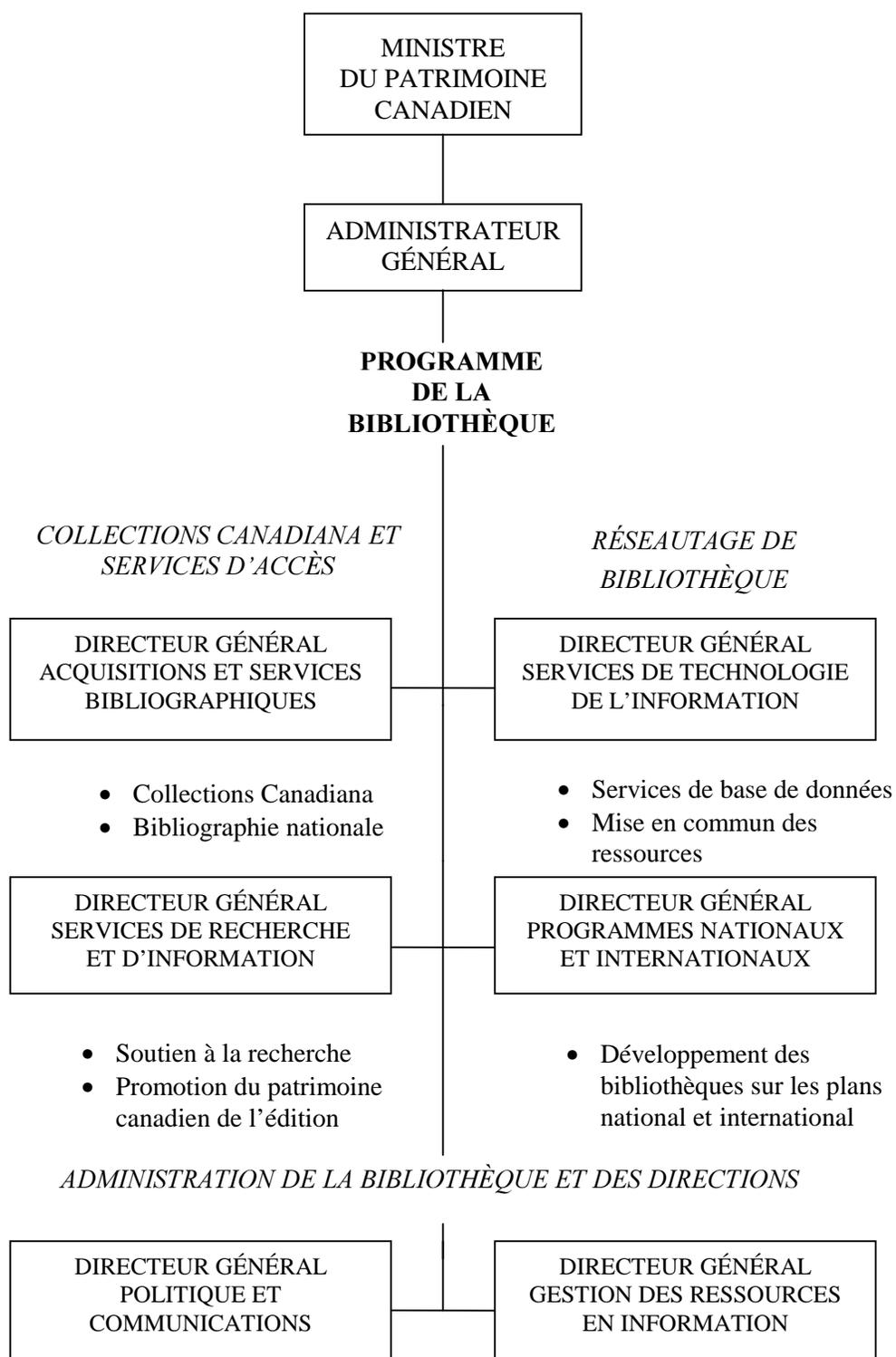


Tableau 2.2 : Équivalents temps plein (ÉTP) prévus par programme et secteurs d'activité

	Prévision 1998-1999	Prévu 1999-2000	Prévu 2000-2001	Prévu 2001-2002
Programme de la Bibliothèque nationale				
Collections Canadiana et Services d'accès	236	236	236	236
Réseautage de bibliothèque	127	127	127	127
Administration de la bibliothèque et des directions	62	62	62	62
Total de l'organisme	425	425	425	425

Tableau 4 : Sommaire des articles courants de dépenses de l'Organisme

<i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Personnel				
Traitements et salaires	19 263	17 034	17 005	17 005
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 505	3 407	3 401	3 400
	22 768	20 441	20 406	20 405
Biens et Services				
Transport et communications	964	1 002	1 031	1 045
Information	254	259	267	270
Services professionnels et spéciaux	2 769	3 446	3 267	3 311
Locations	105	162	167	169
Achats de services de réparation et d'entretien	728	489	503	510
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 415	2 429	2 500	2 534
Autres paiements	9	65	66	69
Dépenses en capital secondaires	1 419	2 071	1 712	1 735
	8 663	9 923	9 513	9 643
Total des dépenses de fonctionnement	31 431	30 364	29 919	30 048
Capital				
Dépenses en capital contrôlées	0	0	0	0
Fonds renouvelable	0	0	0	0
	0	0	0	0
Paiements de transfert				
Crédits	51	51	51	51
Législatifs	0	0	0	0
	51	51	51	51
Dépenses budgétaires brutes	31 482	30 415	29 970	30 099
Moins: Recettes à valoir sur le crédit	0	0	0	0
Recettes à valoir sur le fonds renouvelable	0	0	0	0
Dépenses budgétaires nettes	31 482	30 415	29 970	30 099
Non-budgétaires (Prêts, investissements et avances)	0	0	0	0
Total	31 482	30 415	29 970	30 099

Tableau 5 : Ressources du Programme par programme et secteurs d'activité pour l'année budgétaire 1999-2000

<i>(en milliers de dollars)</i>	Budgétaire					Non-Budgétaire			
	ÉTP	Fonction- nement	Immobili- sations	Paiement de transfert	Dépenses prévues	Plus: Prêts, investisse- ments et avances non budgétaires	Dépenses brutes prévues	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes prévues
<i>Programme de la Bibliothèque nationale</i>									
Collections Canadiana et Services d'accès	236	14 172		40	14 212		14 212		14 212
Réseautage de bibliothèque	127	9 890		11	9 901		9 901		9 901
Administration de la bibliothèque et des directions	62	6 302			6 302		6 302		6 302
Total de l'Organisme	425	30 364	0	51	30 415	0	30 415	0	30 415

Tableau 6 : Paiements de transfert par programme et secteurs d'activité

<i>(dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Subventions				
Programme de la Bibliothèque nationale <i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>				
Système international de données sur les publications en série	40 000	40 000	40 000	40 000
<i>Réseautage de bibliothèque</i>				
Fédération internationale des institutions et des associations de bibliothécaires	11 000	11 000	11 000	11 000
Total des subventions	51 000	51 000	51 000	51 000

Tableau 7 : Recettes par programme et secteur d'activité

Recettes portées au Trésor <i>(en milliers de dollars)</i>	Prévision des dépenses 1998-1999	Recettes prévues 1999-2000	Recettes prévues 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002
Programme de la Bibliothèque nationale				
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>	139	115	120	120
Services et frais de services				
<i>Réseautage de bibliothèque</i>				
Services et frais de services	463	453	445	445
Total des recettes portées au Trésor	602	568	565	565
Total des recettes	602	568	565	565

Tableau 8 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 1999-2000

<i>(en milliers de dollars)</i>	Programme de la Bibliothèque nationale
Dépenses brutes prévues	30 415
<u>Plus :</u>	
<i>Services reçus sans frais:</i>	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	3 812
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le Secrétariat du Conseil du trésor du Canada (SCT)	937
Gestion des services en ressources humaines, financières, matérielles et delocations fournis par les Archives nationales du Canada	3 013
Services de conservation, d'exhibition, et du courrier fournis sous un accord des services aux clients avec les Archives nationales du Canada	649
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada (DRHC)	40
	8 451
Coût total du Programme	38 866
<u>Moins :</u>	
Recettes à valoir sur le crédit	0
Recettes à valoir sur le Trésor	568
Total des Recettes	568
Coût net estimatif du Programme en 1999/2000	38 298

Tableau 12 : Liste des lois et règlements

Loi sur la Bibliothèque nationale du Canada S.R.C., 1985, c. N-12

Tableau 13 : Références

Bibliothèque nationale du Canada
Marketing et édition
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Téléphone: (613) 995-7969

Télécopieur: (613) 991-9871

Adresse du site Web: <http://www.nlc-bnc.ca>

- *Déclaration des normes de services de la Bibliothèque nationale du Canada*
- *Budget des dépenses*
 - ◇ *Partie II - Le Budget principal des dépenses*
 - ◇ *Rapport sur les plans et les priorités (Partie III)*
<http://www.nlc-bnc.ca/about/fmain.htm>
 - ◇ *Rapport sur le rendement*
- *La Bibliothèque nationale du Canada : projet de l'an 2000*